

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA)

APPRENDRE EN FAISANT, ENSEMBLE ET EN SÉCURITÉ

Sur un chantier d'auto-réhabilitation accompagnée, le/la maître d'ouvrage, l'artisan·e et les bénévoles construisent côte à côte. Chacun agit à sa place, avec ses gestes et ses responsabilités. Ici, on apprend en faisant, on transmet, on partage, on se protège.

L'ARTISAN·E

Montre les gestes, explique les risques et veille à la sécurité de tous.

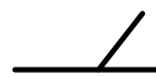
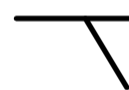
Donne des consignes de sécurité claires.

Peut décider d'arrêter le chantier si le danger est trop grand.

Valide uniquement les ouvrages réalisés sous sa supervision.

Garde une posture pédagogique.

Mon rôle est d'accompagner,
pas de diriger



Regarde d'abord,
on le fait ensemble,
puis tu reproduis seul·e

Plus d'infos sur www.renoacc.org ou écrivez-nous à contact@renoacc.org

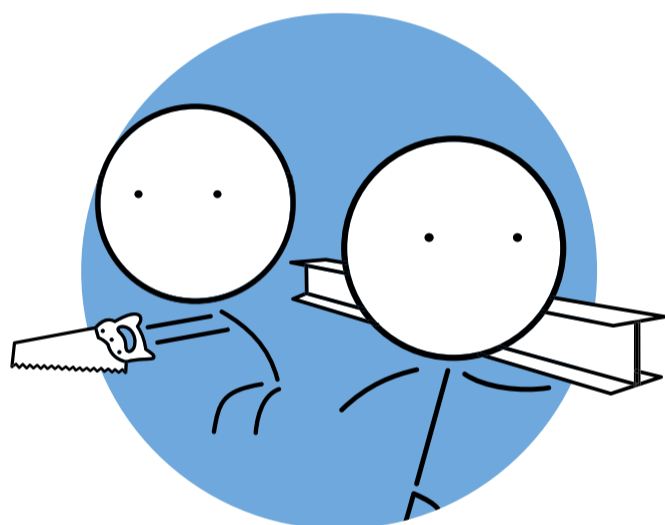


LE/LA MAÎTRE D'OUVRAGE

S'assure que tout le monde porte des EPI* adaptés.
Vérifie la conformité des assurances des participant·es (responsabilité civile et individuelle accident).
Fait respecter les consignes de sécurité.
Interdit l'accès du chantier aux enfants, visiteurs, animaux ...
Range le matériel et maintient le chantier sécurisé.
Peut se faire accompagner par une structure facilitatrice pour mener à bien ces tâches !



J'organise, je finance,
j'assure et j'anime les
bénévoles



Je ne suis pas pro, mais j'ai
l'envie d'apprendre et de
contribuer

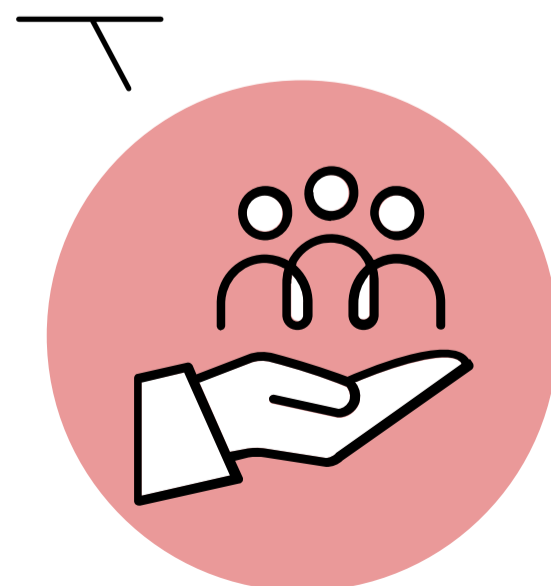
LES BÉNÉVOLES

Respectent les consignes de l'artisan·e et du maître d'ouvrage.
Ne réalisent jamais de gestes dangereux seuls.
Signalent s'ils ne se sentent pas à l'aise.
Participent aussi à la bonne ambiance du groupe !

Nous rendons possible la
rencontre entre la volonté de faire
et la nécessité de faire bien

LA STRUCTURE FACILITATRICE

Mobilise les bénévoles.
Informe sur les règles d'assurance.
Ne prend aucune responsabilité technique sur les travaux.



Travailler sur un chantier en sécurité

AVANT LE DÉMARRAGE

- Les zones de travail sont balisées, identifiées et respectées
- L'échafaudage est monté et contrôlé par un·e professionnel·le qualifié·e
- L'accès au chantier est organisé et sécurisé
- Une trousse de secours est visible et facilement accessible
- Un téléphone chargé est disponible sur le site
- Les travaux du jour sont présentés avant de démarrer (tâches prévues, zones à risques ...)

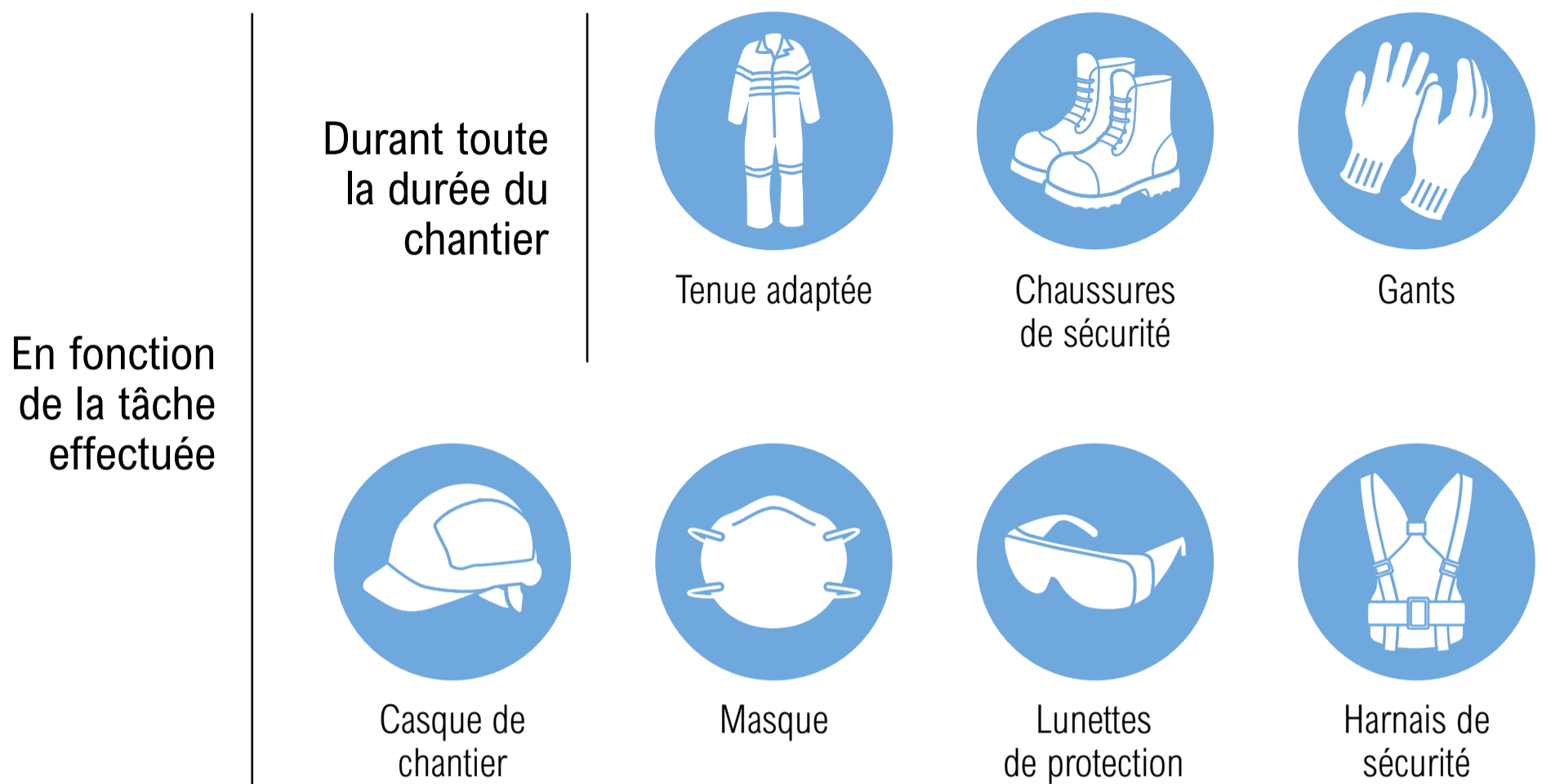
PENDANT LES TRAVAUX

- Les axes de circulation sont libres et dégagés
- Les outils sont rangés après leur usage
- Les postes de travail sont maintenus propres
- La signalisation et le balisage sont respectés
- On reste vigilant·es et à l'écoute dans les zones et situations à risque (hauteur, levage, machines ...)

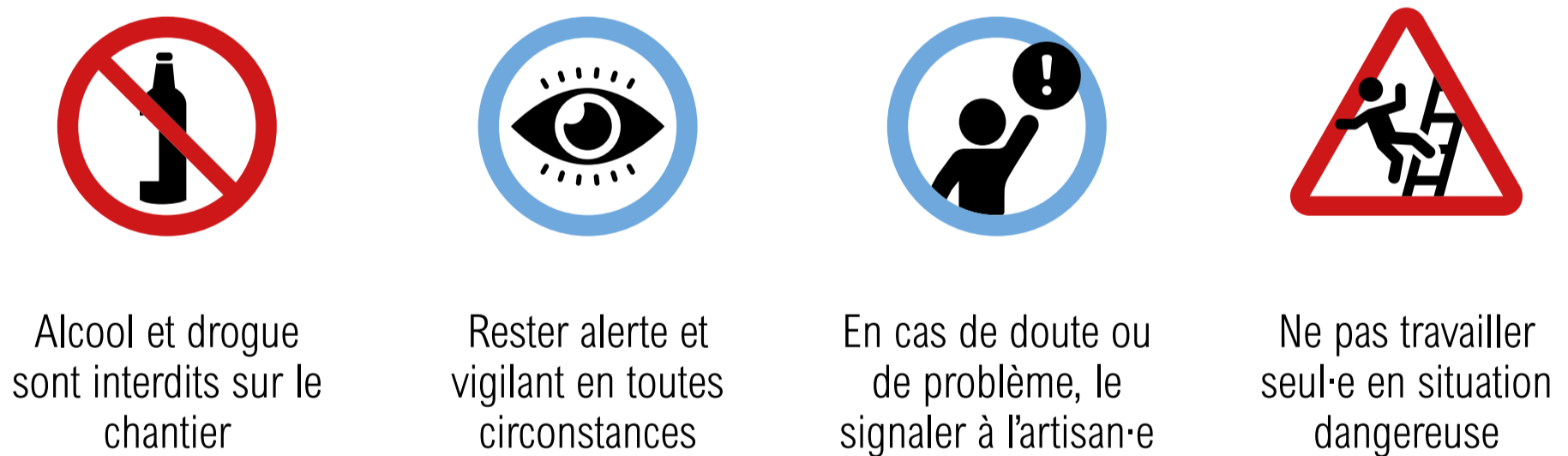
Plus d'infos sur www.renoacc.org ou écrivez-nous à contact@renoacc.org



LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)



LES COMPORTEMENTS ET SITUATIONS À RISQUE



SECOURS ET URGENCES

SAMU : 15

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112